



# Le Reporter

Le journal des étudiants et des étudiantes aux certificats de rédaction et de journalisme de la faculté de l'éducation permanente de l'U. de M.

Année 2, Numéro 2

Octobre 2000

## Chèque manquant, fils manqué

THIERRY LARIVIÈRE

Les nouveaux pères québécois devraient enfin pouvoir s'impliquer un peu plus dans les premiers pas, ou plutôt les premiers balbutiements, de leurs bébés. Pour l'instant, l'assurance emploi du gouvernement fédéral accorde un congé de maternité de dix semaines suivi d'un congé parental de 15 semaines. Si la mère allaite, ce qui est hautement conseillé, ce congé est généralement utilisé par cette dernière. Le père peut alors jouir d'un superbe congé de cinq jours dont deux payés, à moins bien sûr que sa convention collective ne prévoit plus. Rappelons, par ailleurs, que 60 % des travailleurs du Québec ne sont pas syndiqués.

Afin de remédier à ce peu d'implication des pères dans le quotidien de leur petite famille, le fédéral a instauré, pour janvier 2001, un prolongement du congé parental pour une durée totale d'un an avec 55 % d'un revenu maximum de 39 000\$. Le gouvernement provincial a aussi annoncé, au mois de juin dernier, une loi qui prévoit rapatrier et bonifier le projet fédéral. La ministre Pauline Marois a prévu deux options. On pourrait, à partir de 2002, bénéficier d'un congé de 6 mois avec 70 % du revenu suivi d'un deuxième 6 mois avec 55 % d'une rémunération maximale de 52 000 \$. Un congé de cinq semaines est réservé exclusivement au père en plus de ce premier 12 mois. L'autre option prévoit moins de semaines à 75 % du salaire. La période de carence de deux semaines, typique de l'assurance emploi, serait également abolie.

Une querelle fédérale provinciale vient ternir cet effort pour aider les pères et les mères. Le gouvernement Bouchard prétend que l'article 69 de la loi fédérale de l'assurance em-

ploi permet à un employeur de se retirer du programme avec pleine compensation s'il offre une assurance équivalente. Mais le gouvernement provincial n'est pas l'employeur de tous les Québécois et on ne s'entend pas non plus sur le montant exact de la pleine compensation. Les négociations piétinent et on ne sait pas si le fédéral sera coopératif malgré la volonté de l'ensemble de l'Assemblée nationale d'améliorer les congés des parents. C'est un refrain connu, le gouvernement Chrétien est encore dans sa phase du non. Il préfère accepter plus tard, avec des modifications, pour montrer que c'est le fédéral qui décide. Par ailleurs, les élections s'en viennent, ce qui pourrait peut-être accélérer les choses.

Mais au-delà de la politiciannerie, c'est la reconnaissance du rôle du père dans l'éducation de ses enfants qui est en jeu. Dans tout ce débat, il est presque toujours question de congé de maternité et quelquefois de congé parental. Une exception se retrouve dans le projet du Québec où un congé est spécifiquement dédié au père. Or, la reconnaissance est importante afin que les hommes puissent s'impliquer et se sentent soutenus socialement dans ce rôle. Si rien n'est prévu pour eux, plusieurs en déduiront que la famille n'est pas une affaire pour eux. La réalité est tout autre et plusieurs hommes veulent donner un sens à leur paternité. Le vieux débat sur la place des hommes dans l'après-féminisme en vient généralement à la conclusion qu'il faut redéfinir l'identité masculine. L'amélioration des politiques familiales devrait de toute façon être une priorité avec un taux de natalité de seulement 1,4 enfants par femme dans la belle province. <

## Actualité



# Napster au banc des accusés

PHILIPPE BEAUCHEMIN

**D**epuis quelques mois, la saga Napster fait rage. Le site musical a eu droit à un drôle d'été : accusations d'atteinte aux droits d'auteurs, poursuites de la part des artistes (avec Metallica en tête), procès et, finalement, une fermeture définitive reportée de justesse par une injonction. Tantôt fermé, tantôt ouvert, le site a tout de même été visité par plus de 20 millions d'internautes au cours de la dernière année. Légal ou non, l'intérêt pour le *chat bleu* ne cesse de croître.

D'abord, qu'est-ce que Napster? Il s'agit en fait d'un logiciel et d'un système de messagerie (*chat*) possédant une interface qui permet aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir des fichiers. De nombreux MP 3, souvent illégaux, sont ainsi échangés entre les membres. La banque de données, accessible gratuitement sur le site (<http://www.napster.com>), comprend actuellement plus de 70 000 fichiers musicaux. Le fonctionnement est simple : une fois que l'on a téléchargé le logiciel, notre ordinateur devient un serveur où les autres membres du site peuvent venir s'approvisionner dans une banque musicale, et vice versa. Grâce à un moteur de recherche très efficace, vous êtes en mesure de disposer d'un gigantesque choix d'œuvres musicales (plus d'un million de titres entre minuit et six heures du matin, lorsque les Américains sont devant leur clavier). Vous vous trouvez alors dans la plus vaste discothèque du monde.

La bataille juridique entre Napster et la Cour fédérale américaine pourrait provoquer un précédent relativement au fonctionnement même d'Internet et à la propriété intellectuelle. « Il s'agit d'un débat qui existe depuis longtemps au sein de notre industrie entre les fournisseurs de contenu et le désir des consommateurs d'y avoir accès », estime Tim McNamara, représentant des fabricants d'appareils électroniques dans cette affaire.

Pour les compagnies de disques et la plupart des artistes, des sites comme Napster et Gnutella peuvent entraîner une baisse significative des ventes de disques. Le *Big Five* de l'industrie américaine, regroupant les cinq multinationales du disque (BMG Entertainment, EMI Recorded Music, Sony Music, Universal Music Group et Warner Music Group) a formé une association (la RIAA) pour contrecarrer Napster. Ils entendent bien faire payer ce dernier pour ce qu'ils considèrent une violation des droits d'auteurs. Cela pourrait aller jusqu'à 100 000 dollars par chanson piratée !

Pour M. McNamara, la hargne des fournisseurs de contenu est déplacée : « Les fournisseurs combattent les nouvelles technologies telles les MP 3 et les sites de transfert de données. Pourtant, ils finissent par gagner plus d'argent grâce à des sites comme Napster qui font connaître les artistes aux internautes. De plus, des études démontrent clairement que Napster et les MP 3 font augmenter les achats des consommateurs », explique-t-il.

Alors, comment régler ce différend ? Pour James Burger, un avocat représentant des sociétés Internet, un accord à l'amiable serait très avantageux pour les deux parties. « Si on met fin aux activités de Napster, d'autres programmes en prendront la place. Et certains, comme Gnutella, n'ont pas de serveur central. Là, on aura un vrai problème : on n'aura personne à poursuivre en justice », signale-t-il.

Un cas similaire peut venir en aide aux partisans de Napster. En 1984, un tribunal américain avait dû trancher une affaire de violation de droits d'auteur entre l'industrie du cinéma et les fabricants de magnétoscopes. Les premiers affirmaient que l'utilisation des magnétoscopes et des cassettes était en opposition avec les droits d'auteurs. La Cour suprême avait tranché en faveur des seconds : copier des programmes pour un usage personnel était un acte légal. Alors, pourquoi pas la musique et les MP 3 ? <

# La planète des Jeux

**Karim Rosaz**

Combien d'entre nous ont vécu à l'heure des Jeux olympiques de Sydney ? C'était quand même mal parti : affaires de dopage et corruption des membres du Comité international olympique (CIO). On avait du mal à faire confiance à cet événement qui prône, au départ, le fair-play et le respect de l'adversaire. « L'important c'est de participer » disait le Baron De Coubertin, mais on préfère lorsque ce sont les autres qui ne font que participer pour nous laisser la victoire. Le Baron de Coubertin prônait également d'autres vertus. « Citius, altius, fortius ». En clair : plus vite, plus haut, plus loin. On veut bien. C'est bien pour cela que notre cœur se met à battre et que les frissons nous envahissent dès que les projecteurs font feu sur l'événement.

## LES JO, UN FAUX ÉVÉNEMENT ?

Quelle autre fête rassemble tant de pays ? On a besoin de voir ces sourires et ces pleurs sur le visage des athlètes, celui de n'importe quel athlète et quelle que soit sa nationalité. On ne peut rester insensible en regardant cette manifestation qui dépasse bien largement l'aspect sportif. Qui n'a pas été ému de voir Cathy Freeman, cette Aborigène australienne championne du 400 mètres plat en athlétisme, prendre le dernier relais de la flamme olympique et la transmettre entre eau et feu à sa dernière demeure.

On est en extase lorsque l'on voit les records du monde tomber comme des mouches aux compétitions de natation, quand on voit Ian Thorpe, cet adolescent de 17 ans, celui qui aurait pu être notre petit frère, se voir octroyer des médailles d'or à la pelle en laissant ses adversaires loin der-

rière. Plus encore que de s'émouvoir devant les records et les vedettes sportives surmédiatisées, on s'enthousiasme de voir, de partager, de faire partie même de ces JO. On s'identifie à certains athlètes. On se bat pour notre patrie, même si on est allongé sur son canapé. C'est presque un devoir civique que de prendre part aux Jeux olympiques.

## L'AUSTRALIE, C'EST LOIN

Quinze heures de décalage horaire, ça fait beaucoup. Pour encourager nos athlètes en direct, il faut être devant son téléviseur entre quatre et neuf heures du matin. Ça fait donc de longues nuits passées devant la télé ou encore des réveils de bonne heure. Il faut donc être bien équipé en boissons gazeuses, croustilles et, surtout, en litres de café. D'ailleurs, certains d'entre nous ont effectivement vécu à l'heure australienne – une expérience d'ailleurs facilitée par notre programme : les cours à 19 heures nous laissent de 9 heures à environ 16 heures pour dormir et être en forme en prévision d'une nouvelle nuit de folie olympique. Ce que l'on a en tête, c'est que les JO se déroulent une seule fois tous les quatre ans. Deux semaines, et c'est fini.

Mais, lorsqu'on embarque dans les JO, on est transporté ailleurs. Parce que l'on sait que c'est éphémère. Parce que l'on sait que c'est loin de nous. Parce que l'on sait que ça vient, que ça émeut et que ça repart aussi vite que ç'a apparue. Alors on se laisse mener, pendant deux semaines, par ces petits extraterrestres qui nous amènent sur une autre planète. <



### Le Comité de rédaction :

Marylène Têtu (coordonnatrice), Philippe Beauchemin,

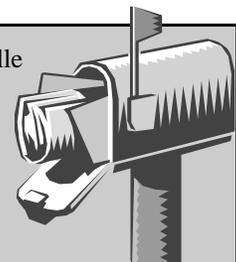
Thierry Larivière, Maxime Demers

Infographisme : Normand Bélisle Conseiller : Pierre Cayouette

Collaborateurs : Karim Rosaz, Katia Aubin, Paul-Antoine Martel et Alexandre Brunelle

Correctrice : Marie Leduc

Écrivez-nous à la nouvelle  
adresse:



# La corde au cou

MAXIME DEMERS

Depuis sa sortie de l'École Nationale, en 1993, François Archambault a écrit une quinzaine de pièces, a remporté le Prix du Gouverneur général et a récolté quelques Masques. Avec sa nouvelle création *La Nostalgie du paradis*, le prolifique auteur s'est fait plaisir en se penchant sur un sujet qui lui tient à cœur : le mariage.

« C'est en quelque sorte l'histoire d'un couple qui s'aime et qui veut le montrer publiquement. Mais les deux amoureux vont malheureusement se retrouver dans quelque chose de trop gros, quelque chose qui en somme ne leur ressemble pas. Ça dégénère et ils perdent finalement le contrôle de leur propre mariage. » Avec *la Nostalgie du paradis*, François Archambault se questionne sur le geste du mariage. Un geste qui selon lui émerge trop souvent d'un désir de sacré : « De nos jours, le couple ne se marie peut-être pas pour les bonnes raisons, lance l'auteur au bout du fil. On dirait que ça part d'une pulsion qui dit : on s'aime et on va le dire à tous le monde. Mais la plupart du temps, le rituel, la cérémonie du mariage tend malheureusement à rendre l'amour plus grand que nature. C'est ce qui arrive à mes deux personnages principaux ».

Il faut dire que le mariage organisé par les deux protagonistes est loin d'être banal. Dans un décor et une ambiance calquée sur des vieux rites médiévaux, la cérémonie prend place sur le toit d'un gratte-ciel. Un anachronisme qu'Archambault jugeait assez représentatif de notre temps : « pour moi, les grands buildings, c'est un peu comme les cathédrales de notre époque. Les gens y passent la majeure partie de leur temps. Et puis on est à une époque qui cherche à se définir. On est toujours en quête de repères. Comme dans la pièce, on récupère des choses du passé, mais en même temps on est assoiffé de modernité ». Car comme le suggère le titre de sa pièce, l'auteur croit que les jeunes de nos jours ont de quoi être nostalgiques. Nostalgiques d'un temps où il y avait davantage de



mystère : « À une certaine époque, on perdait notre virginité pendant la nuit de noce. Maintenant, les jeunes font l'amour à onze ans. C'est évident qu'à ce moment-là, on perd un peu de naïveté. ».

François Archambault célébrait l'année dernière ses 10 ans d'écriture théâtrale. En 1989, alors encore étudiant, il remportait le concours d'écriture dramatique de l'Université de Montréal. Depuis, il a été réquisitionné pour écrire des textes pour Normand Chouinard et Normand D'Amour et a vu quelques-unes de ses pièces traduites en anglais, italien et même catalan. Questionné sur le secret de son succès, le jeune auteur se montre catégorique : « dès ma sortie de l'université, je me suis arrangé pour que ça bouge. Je suis quelqu'un d' impatient, je ne pouvais pas attendre trop longtemps pour monter mes projets, j'étais pressé. D'autre part, je n'ai jamais perdu de vue le travail à long terme. Il y a tellement de facteurs qui peuvent déconcentrer quand on évolue dans le milieu du théâtre. Puis après, ça a commencé à rouler, j'ai eu pas mal de commandes mais *La Nostalgie du paradis* est la première pièce que j'ai conçue vraiment pour moi depuis très longtemps. J'avais une liberté totale et je me suis fait plaisir ».

Avec la récente montée des jeunes auteurs, Archambault se dit très optimiste quant à l'avenir du théâtre au Québec : « C'est évident que par rapport à quand j'ai commencé, les gens vont plus au théâtre. Il y a de plus en plus de créations et on ne peut pas dire que ce soit dans un seul genre. Chaque auteur a son style bien différent des autres. »

Mise en scène par Jean-Stéphane Roy et interprétée par Yves Corbeil, France Castel, Steve Laplante et Julie Ménard, **la pièce prendra l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui du 25 octobre au 18 novembre prochain.** ←

## Important

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article qu'il jugera tendancieux, litigieux ou au contenu inexact. Le comité de rédaction se réserve également le droit de corriger tout texte qu'il lui sera soumis.

# Marcelle Ferron : une artiste libre

PAUL-ANTOINE MARTEL

Le parcours de Marcelle Ferron est exceptionnel dans l'histoire de l'art moderne québécois, et cela n'a rien à voir avec le fait qu'elle est la première femme à avoir remporté, en 1983, le Prix Paul-Émile Borduas récompensant annuellement la carrière d'un créateur en arts visuel. Madame Ferron a beaucoup de mérite d'avoir réussi à mener une carrière aussi prolifique dans un milieu qui, à priori, lui semblait si hostile. L'œuvre de Marcelle Ferron est loin de la peinture classique d'église ou de la sculpture sur bois de jolis animaux sauvages. Les sacrifices ont été nombreux : elle a tout quitté au Québec pour aller tenter sa chance en France et elle a dû pendant longtemps s'occuper seule de ses trois enfants. Mais elle répète à qui veut l'entendre qu'elle ne regrette rien.

On pourrait se souvenir de Ferron comme de la «superwoman» tragique qui va, seule et inspirée, au delà des préjugés et de l'incompréhension pour se tailler une place enviable. Mais se restreindre à si peu pour une si grande artiste est cruellement réducteur. Ferron est une des pionnières de la peinture contemporaine au Québec. Membres du groupe Automatiste, Ferron tout comme les autres peintres de ce mouvement, qui ont connu de brillantes carrières après la dissolution du groupe, elle s'est servi de son passage en son sein comme d'une sorte de révélateur de son talent. À travers cette peinture qui laisse parler l'esprit sans censure, elle aura découvert toute l'étendue de son univers intérieur et, surtout, appris la liberté. Cette liberté de créer sans entraves extérieures ou souci des réactions d'autrui, mais aussi une technique

## LA COULEUR D'ABORD ET AVANT TOUT.

Si la période automatiste chez Marcelle Ferron est celle de la découverte, des émotions brutes, la suivante, débutant en 1953 et dite « parisienne », est l'époque de l'organisation de ces émotions. Les œuvres qu'elle réalisa dans la capitale de l'art contemporain de l'époque rayonnent d'une composition harmonique, comme une sorte de symphonie de cou-

libre.

Puis Ferron, à son retour au Québec en 1965, atteint enfin la couleur pure, celle qui n'est que lumière, à l'aide de ses verrières. Son art offre ainsi un visage nouveau, une maîtrise qui lui est inédite. Enfin, les dernières œuvres de Ferron montrent une paix intérieure. Finis les ouragans de pigments colorés fougueusement sculptés à la spatule. Place aux mouvements amples mais sûrs. Marcelle Ferron avait un sacré don pour les couleurs.

## EFFORT DE DÉMOCRATISATION

Cette évolution dans la peinture de Ferron traduit avec éloquence la trajectoire de la pensée de l'artiste : vers l'avant. Sensibilisée très tôt aux injustices et aux problèmes sociaux par ses parents, elle fut l'une des signataires du *Refus global* rédigé par son mentor, Paul-Émile Borduas. Toujours à gauche du tableau politique, elle a su se tenir au courant des lignes de forces idéologiques qui ont marqué la politique du XX<sup>e</sup> siècle. Si elle revient au Québec, dans les années soixante, laissant derrière elle la possibilité d'une fructueuse carrière internationale, c'est parce que c'est ici qu'elle veut vivre, parmi les siens. Elle le prouvera d'ailleurs en s'impliquant au sein d'associations de défense des droits des femmes et en faisant entendre sa voix dans maints débats publics. Mais la plus belle symbiose entre son art et sa pensée altruiste demeure sa contribution au patrimoine artistique public. En produisant une impressionnante quantité de verrières pour des immeubles privés et publics, Marcelle Ferron a non seulement laissé sa trace d'une façon originale, mais elle aura également contribué à démocratiser l'art moderne. Dernièrement le Musée d'Art contemporain (MAC) lui consacrait une rétrospective. Toujours active et impliquée, Marcelle Ferron poursuit son œuvre et expose présentement à La Maison de la culture

## Appel à tous

La concentration de la presse est à son comble au Québec. Quebecor Média vient d'acheter Vidéotron. Les quotidiens québécois de Hollinger sont toujours à vendre. Si Gesca ou BCE se porte acquéreur, la situation empire. Une autre option est cependant sur la table: Sylvain Vaugeois, homme d'affaires à la base de la Cité du multimédia, s'associe à la Caisse ontarienne Teachers et à Desjardins pour acheter les journaux d'Unimédia. Ce dernier propose une gestion décentralisée, une participation aux revenus pour les journalistes et une association avec *Le Devoir*. Quelles sont les chances de ce nouveau groupe? Les problèmes de concentration de la presse ne s'appliquent pas seulement au secteur privé. Le gouvernement a maintenant un intérêt pécuniaire à voir prospérer Quebecor et pourrait, par exemple, réserver ses scoops pour les médias de ce groupe... Sur toutes ces questions, nous souhaitons votre opinion dans le prochain numéro du *Reporter*. <



# Question de garder le rythme

KATIA AUBIN

C'est l'heure de la rentrée. L'été (l'avez-vous vu ?) tire à sa fin! Évidemment, pendant cette courte saison de chaleurs, bon nombre d'entre nous ont mangé léger et bougé le plus souvent possible, histoire de ne rien manquer. Résultat: quelques kilos en moins, pour certains!

La rentrée, est aussi synonyme de jour de l'An : on prend des résolutions. Une deuxième chance de rattraper celles que nous n'avons pas tenues dans l'effervescence du nouveau millénaire! Vive les régimes et vive les centres de conditionnement, mais combien de temps

allons-nous conserver ces nouveaux comportements ? Nous les pratiquons religieusement pendant trois mois, si on est tenace, mais après une certaine période, ça se corse drôlement.

La levée du corps le matin se fait plus difficile pour se rendre au gym, un surcroît d'étude survient au menu ou bien les 5 à 7 deviennent tout d'un coup plus attrayants que les machines à suer... Que faire pour garder le rythme ?

Prenons, par exemple, les entraînements. Il est primordial d'écrire sur papier vos raisons pour faire de l'exercice et d'y noter votre état physique du moment. Lorsqu'il y aura une baisse de motivation, vous relirez ces notes, et vous reprendrez ainsi confiance en vous. Placez-le dans un endroit que vous fréquentez souvent (miroir, tiroir de sous-vêtements, penderie). Vous pourriez y marquer les gains obtenus, ainsi que les pertes occasionnées ; une meilleure condition physique, une perte de poids, une meilleure estime de soi, etc.

Avant d'entreprendre votre programme d'exercices, choisissez un centre de conditionnement physique à proximité de la maison ou du boulot. L'idéal est de

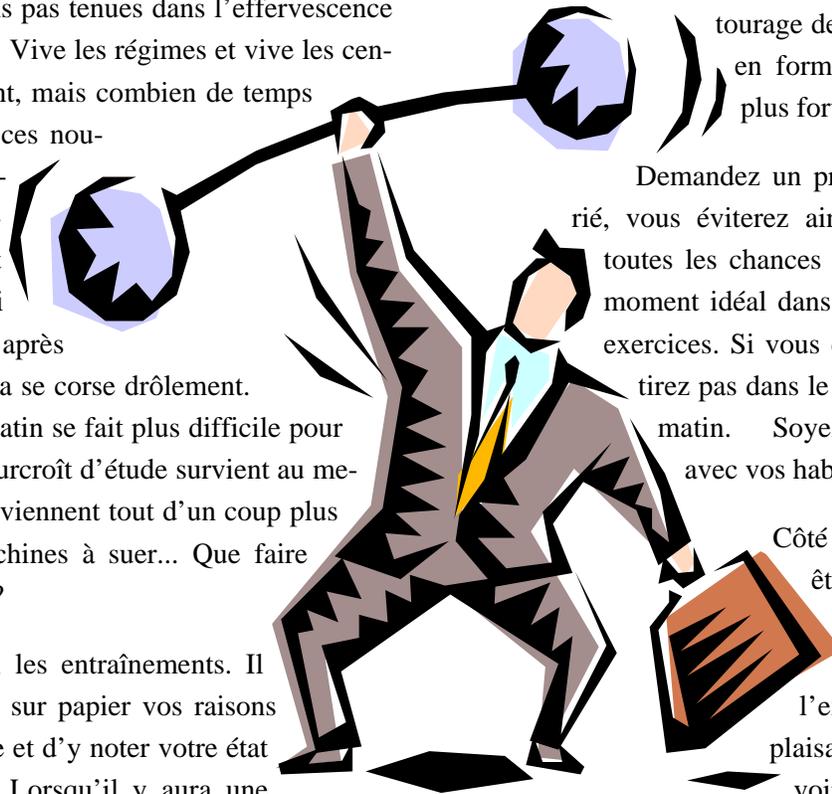
s'inscrire avec un partenaire, de façon à vous encourager mutuellement pendant les périodes creuses. Un point important est de trouver un entraîneur qualifié qui sera en mesure de vous comprendre, avec qui vous serez à l'aise de discuter, bref, trouvez-vous un psy... pour votre corps ! La complicité gagnée n'est qu'un autre point bénéfique pour garder le rythme. Après avoir discuté de vos objectifs avec votre entraîneur, avertissez votre entourage de vos démarches de remise en forme, votre engagement sera plus fort, le soutien également.

Demandez un programme d'exercices varié, vous éviterez ainsi la monotonie. Mettez toutes les chances de votre côté. Trouvez le moment idéal dans la journée pour faire vos exercices. Si vous êtes un lève-tard, ne vous tirez pas dans le pied en vous entraînant le matin. Soyez réaliste et en harmonie avec vos habitudes.

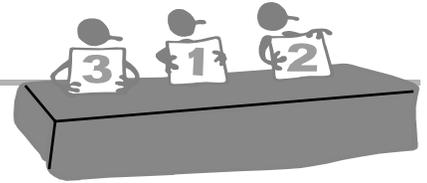
Côté pratique, la musique peut être favorable pour certains. Elle permet de dissocier la «souffrance» de l'exercice d'une activité plaisante. Sans vous en apercevoir, elle vous aidera à dé-

penser plus d'énergie. La tenue d'un journal est aussi un bon élément de motivation; il sera témoin de votre évolution.

N'oubliez pas de récompenser vos efforts; non pas par une crème glacée, mais peut-être avec l'achat d'une nouvelle paire d'espadrilles? Ne vous brûlez pas dès le départ en allant tous les jours vous entraîner, gardez vos réserves de bonne volonté jusqu'au prochain jour de l'An! Surtout, être patient, réaliste et ne pas se faire d'illusions, voilà la clé de la persévérance! <



## Chronique Gérant d'estrades



# Peanut dans la Houle

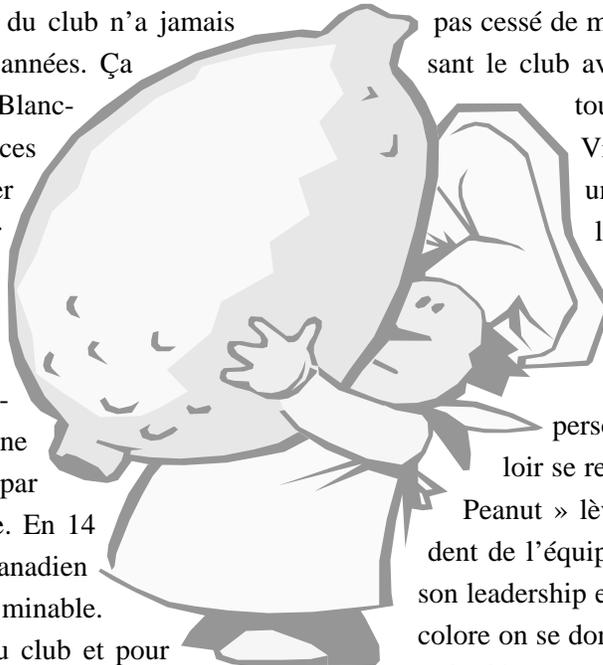
ALEXANDRE BRUNELLE

Une toute nouvelle saison de hockey est à nos portes. Incidemment, qui n'est pas au courant des difficultés auxquelles fait face le Canadien de Montréal, depuis quelque temps ? Difficultés qui, ironiquement, semblent avoir débuté après l'arrivée en scène d'un parfait incompetent au poste de directeur général de l'équipe, Réjean Houle, ou « Peanut », pour les intimes. Il ne faut pas se conter d'histoires, le noyau du club n'a jamais été aussi faible depuis des années. Ça crève les yeux que le Bleu-Blanc-Rouge n'a plus les ressources nécessaires pour rivaliser avec les équipes de premier plan de la LNH. Le club compte sur deux excellents gardiens, mais sur une brigade défensive trop peu talentueuse et surtout sur une attaque de tire-pois menée par des attaquants en porcelaine. En 14 ans, jamais je n'ai vu le Canadien afficher un alignement aussi minable. Le jour où l'ex-président du club et pour cause, M. Ronald Corey, a rendu publique la nomination de « Peanut », j'ai bien failli faire une syncope.

C'était là le début de la fin, pour mon ancienne équipe favorite: la descente aux enfers du Canadien de Montréal. Avec ce joyeux fanfaron à la direction du club, pas surprenant que le Tricolore ait atteint des sommets de médiocrité et que l'équipe ait piqué du nez au classement. Peu de temps après sa nomination, Réjean Houle a entrepris de démolir une équipe déjà sur le déclin. Après avoir permis au Colorado de savourer une première coupe Stanley en leur faisant cadeau de Patrick Roy, Houle a donné la chance à Pierre Turgeon de s'établir

comme l'un des joueurs les plus prolifiques du circuit à Saint-Louis. « Peanut » en a aussi profité pour rapatrier un ancien attaquant de puissance usé à la corde du nom de Shayne Corson, qui n'a pas fait grand chose à part de belles promesses. Fortement influencé par les critiques des médias et connaissant visiblement très mal la réelle valeur marchande des joueurs de la ligue, « Peanut » n'a pas cessé de multiplier les gaffes par la suite, affaiblissant le club avec une inquiétante rapidité. Il a tour à tour expédié les Valeri Bure, Mark Recchi, Vincent Damphousse, en plus de sacrifier un précieux choix de première ronde pour le prolifique (sic) Trevor Linden, auteur d'un impressionnant total de ...13 buts en 1999-2000.

Mais le pire dans tout cela, c'est que personne chez le Canadien ne semble vouloir se rendre à l'évidence : il est impératif que « Peanut » lève les voiles ! Même le nouveau président de l'équipe, M. Pierre Boivin, tarde à faire sentir son leadership et à enfin nettoyer ce fiasco. Chez le Tricolore on se donne des votes de confiance à l'aveuglette et le désastre continue de prendre de l'ampleur. Le Canadien cherche désespérément à reconstruire son image, pourtant, la source du problème est si flagrante; tant et aussi longtemps que Houle sera en poste, le Canadien continuera de patauger dans la médiocrité. Bref, il appert inévitable que l'on montre poliment la sortie à « Peanut » au plus vite, si l'on veut redonner ses lettres de noblesse à une organisation qui a subi toute une dégringolade. Partisans de la Sainte-Flanelle, réclamez vite la tête de « Peanut » sur un plateau d'argent, c'est la seule et unique solution. Le Canadien n'est pas en reconstruction pour rien, il a été tout simplement démoli par un foutu bouffon qui n'est pas à sa place. <



## Laissez-moi écrire



# Le même combat

MARYLÈNE TÊTU

Seule devant mon clavier, je réfléchis (eh oui...ça m'arrive). Une semaine avant la date de tombée et je ne sais toujours pas quel sujet choisir. Puis seulement trois jours...C'est fou ce que le temps passe vite. Et puis soudainement, en me grattant le nez comme Vicky le petit viking, la foudre m'est tombée sur la tête. Je vais faire ma première chronique d'humeur. Alors je me lance.

Huit heures du matin, assise dans le local de la FPJQ, mes yeux sont toujours collés. Une dizaine de journalistes autour de la table sirotent leur café en attendant la «vedette» de ce déjeuner-causerie. 8h30, entre deux bouchées de croissant, j'essaie de m'imaginer à quoi ressemble l'invitée qui viendra nous parler de son séjour en prison au Liban. J'essuie la confiture sur le coin de mes lèvres quand elle entre en compagnie du responsable d'Amnistie. La journaliste est jeune, très jeune.

«On m'a jeté en prison et torturée parce que j'ai écrit dans le journal étudiant à Beyrouth mes opinions sur l'occupation du sud du Liban par Israël», explique avec froideur Cosette Ibrahim. L'étudiante de 25 ans a passé neuf mois derrière les barreaux au centre de détention de Khiam. Centre de détention, qui selon le responsable d'Amnistie ressemblait plutôt à un camp de concentration (au sens large du terme). Cosette Ibrahim a été libérée en mai dernier, en partie grâce au support d'un groupe local montréalais oeuvrant au sein d'Amnistie International. Mais qui en a entendu parler ? Personne.

Les journalistes présents sont consternés, mais pourquoi l'information internationale est si peu présente dans nos médias ? Pourtant le représentant d'Amnistie affirme avoir contacté tous les médias lorsqu'en octobre une marche de manifestation pour la libération de Cosette a eu

lieu : «vous imaginez, des gens de Tel Aviv et Beyrouth ont marché pour la même cause», réplique-t-il. Les journalistes ne savent quoi répondre. Trop de communiqués on ne peut tous les lire, c'est qu'au Québec on privilégie la proximité (on prend l'exemple de TQS) et les prisonniers d'opinion est-ce que ça intéresse quelqu'un par chez-nous?

Cosette Ibrahim, elle, demeure de glace et regarde les journalistes qui tentent presque de se justifier. Mais bien sûr, dans les jours à venir on va se reprendre, la jeune femme sera à une émission de la Société Radio-Canada, puis séjournera en France sous l'aile de Reporters sans frontières, suivi d'une visite en Italie et ainsi va la vie. Après la rencontre, stupéfaite, je m'empresse de dire à la personne qui m'accompagne : «on est vraiment chanceux dans notre «belle province» de pouvoir s'exprimer librement et sans craintes». Et vlan! Une semaine plus tard, Michel Auger du *Journal de Montréal* recevait la visite de cinq balles.

La tentative de meurtre sur le chroniqueur a été comme une giflette au visage pour les gens du métier. On s' imagine pouvoir tout écrire, tout dire et il y a un «smatt» avec un fusil qui tire sur notre liberté d'expression. La guerre des motards a fait plus de deux morts par mois (150 victimes en six ans). Avec cette statistique, il mérite bien plus la «une» que des gens comme Cosette qui se battent non pas pour des droits sur des bars de danseuses, mais pour les droits fondamentaux de l'homme.

Je suis allée marcher pour Michel Auger. Mes pas signifiaient également que les étudiants n'auront pas peur dans le futur de rapporter les faits. Vous imaginez si votre première affectation est de couvrir une petite chienne de mafioso et ces agneaux n'aime pas votre plume. Quel métier passionnant. Le Reporter souhaite un prompt rétablissement à monsieur Auger. <